

AIG Travel Protect

AIG accompagne les entreprises et leurs collaborateurs, en combinant son expertise internationale à une assistance médicale pour garantir la sécurité et le bien-être des collaborateurs lors de leur déplacement.



Des petits désagréments aux imprévus majeurs, AIG Travel Protect offre une assistance médicale, sécuritaire et de voyage agile et internationale, permettant ainsi aux collaborateurs de nos clients de se concentrer pleinement sur leurs activités.

AIG Travel Protect aide les entreprises à respecter leurs obligations en matière de sécurité et de protection des employés pour toutes questions relatives à la sécurité, d'urgences médicales, de perturbations de voyage ou pour tout autre imprévu. Où qu'ils soient, en cas d'urgence médicale ou d'imprévu, nos experts sont joignables par téléphone 24h/24 et 7j/7, 365 jours par an.

Services d'assistance voyage

AIG Travel Protect offre une large gamme de services dont les principaux sont :



Chaque appel est pris en charge par des spécialistes formés, des médecins et des infirmiers agréés, proposant une assistance multilingue.



Service d'assistance 24h/24 et 7j/7, 365 jours par an, pour accompagner vos collaborateurs et leurs familles dans leurs déplacements.



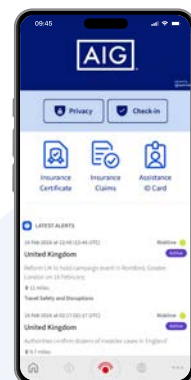
Notre approche est de porter assistance en priorité. Nous ne perdons pas de temps à effectuer des vérifications de polices d'assurance.



Déclaration de sinistre directement via notre application mobile sécurisée ou notre portail web.



Nous accompagnons les collaborateurs confrontés à des problématiques de sécurité et de voyage grâce, notamment, à l'assistance en cas d'évacuation, un accueil et une écoute attentive, l'assistance en cas de perte d'objets personnels ou de bagages ainsi que l'aide à l'organisation du transport.



L'application AIG Travel Protect est un outil indispensable pour les voyages de vos collaborateurs. Elle les alerte sur les risques en temps réel et leur permet de suivre les informations de sûreté et de sécurité par pays et par ville.

Avantages

Des services personnalisés, où que vos collaborateurs se trouvent et quand ils le souhaitent

Nous sommes présents dans le monde entier – et assistons vos collaborateurs à l'international.

Minimisation des risques – planification proactive et intervention d'experts pour garantir la sécurité de vos collaborateurs où qu'ils se trouvent.

Vous permettant ainsi de respecter vos obligations en matière de protection et sécurité – des collaborateurs en déplacements.

Programme facile à gérer – connectant assurances, services et gestion des sinistres sans encombrement administratif supplémentaire.

Coordination simplifiée – entre les services de gestion des risques, RH et sécurité de votre entreprise.

Transparence totale des coûts – aucun frais supplémentaire ni caché au moment de la prestation.

Pour les collaborateurs en déplacement



Assure l'accès à une assistance mondiale 24h/24 et 7j/7
365 jours par an, où qu'ils se trouvent dans le monde



Vos employés bénéficient d'un accès direct à des médecins et infirmiers qui dispensent une expertise médicale profondément humaine.



L'application mobile AIG Travel Protect vous permet d'accéder aux numéros d'urgence locaux en un seul clic.

Pourquoi choisir AIG ?

AIG accompagne les entreprises et leurs collaborateurs, en combinant son expertise internationale à une assistance médicale pour garantir la sécurité et le bien-être des collaborateurs lors de leurs déplacements.

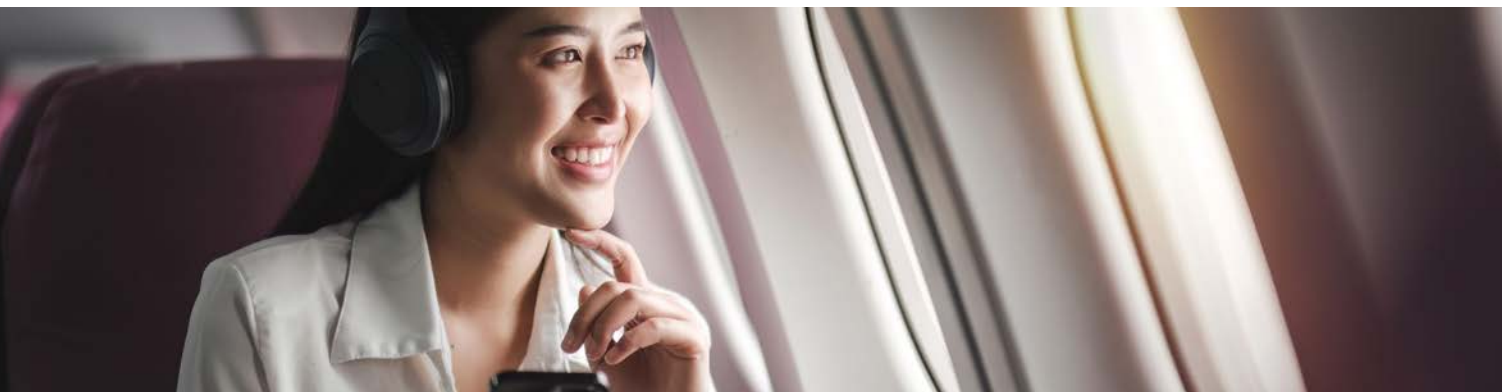
Les avantages d'AIG Travel Protect

- ✓ **Accès direct à des spécialistes médicaux qualifiés**
- ✓ **Capacités internationales exceptionnelles**
- ✓ **Application de premier ordre - Déclaration de sinistre directement depuis l'application pour un règlement rapide**
- ✓ **Expertise mondiale, approche locale**

Sinistres : Des experts à l'écoute au moment où vous en avez le plus besoin

Grâce à AIG Travel Protect, nous offrons un accompagnement complet à nos clients, de la première prise de contact jusqu'au règlement du sinistre. Notre engagement en matière de gestion des sinistres permet à vos collaborateurs de voyager en toute sérénité.

En 2025, nous avons réglé plus de **68000 sinistres** pour un montant total supérieur à **76 millions de dollars**.



Pour en savoir plus sur la façon dont AIG Travel Protect peut protéger vos collaborateurs, nous vous invitons à contacter votre intermédiaire d'assurance.



Pour connaître en détail les termes, conditions et garanties relatives aux produits AIG, veuillez consulter la police d'assurance et les documents associés.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex – Téléphone : +33 1.49.02.42.22 – Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Pour plus d'informations sur AIG Europe SA et son offre d'assurance vous pouvez visiter notre site internet : www.aig.com.